



CONSEIL D'ADMINISTRATION

⊞

SEANCE DU 17 DÉCEMBRE 2015

Résolution n° 2015-07

**portant approbation du contrat d'objectifs et de performance État-ONF-FNCOFOR
pour la période 2016-2020**

Le Conseil d'Administration,

- Vu les articles L 221-3 et D 222-12 du Code forestier ;
- vu la déclaration du Conseil d'administration du 25 septembre 2014 relative à la préparation du budget 2015 de l'établissement public ;
- vu la présentation du projet de contrat d'objectifs et de performance 2016-2020 au Conseil d'administration du 8 octobre 2015 ;
- vu le projet de contrat d'objectifs et de performance 2016-2020 et la communication relative à l'annexe financière prévisionnelle indicative présentés par le Directeur général ;

après en avoir délibéré,

1. approuve les termes du projet de contrat d'objectifs et de performance État-ONF-FNCOFOR pour la période 2016-2020 ;
2. autorise le Directeur général à signer ce contrat.

Le Président du Conseil d'administration

Jean-Yves Caullet